

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

„L'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 28 JUILLET, 1859.

No. 15.

CONDITIONS DE CE JOURNAL :

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

UNE EXPÉDITION.

La semaine dernière le capitaine Bureau à la tête de 24 hommes de police s'est rendu à la halle Jacques Cartier. Il avait ordre de fermer les étaux, mais les occupants ne voulurent point lui permettre de remplir sa mission et il dut s'en retourner après avoir fermé un seul étal dont le locataire était absent. Les locataires de la halle Jacques Cartier ont décidé de s'opposer à ce que la corporation fasse fermer les étaux parce que, disent ils, le maire suppléant Audette les leur avait loués à la condition qu'aucune licence pour vendre à la porte de la halle ne serait accordée à personne. Car, disait le conseiller Audette, alors maire-suppléant, si de telles licences étaient accordées, les étaux ne pourraient être loués. Or il appert que contrairement à cette promesse, des personnes ont obtenu la permission de vendre à la porte de la halle; ce qui, prétendent les locataires des étaux, nuit beaucoup à ceux, qui vendent à l'intérieur de la halle. Voilà pourquoi les propriétaires des étaux se sont mis sur la défensive et ont sommé la corporation de passer un bail conformément aux conditions convenues. Mais la corporation a refusé et l'on craint, avec raison, que cette injustice n'amène un mauvais résultat.

UN MAÎTRE DE POSTE.

Dernièrement nous regumes, par la poste, un numéro de 'L'Observateur' sur lequel était marqué le mot *refusé*. En conséquence, nous biffâmes le nom du souscripteur. Hier, ce dernier est venu nous demander pourquoi 'L'Observateur' ne lui

était plus expédié! Lui ayant dit qu'il l'avait refusé, il nous déclara n'avoir jamais eu cette intention. Il résulte donc de cette déclaration que monsieur Lecourt qui est maître de poste à Charlesbourg s'est permis de marquer le mot *refusé* sur ce numéro de 'L'Observateur' afin de nous faire croire que l'abonné ne voulait plus recevoir le journal. Un tel procédé ne nous étonne point: maître Lecourt est l'architecte de la corporation et l'associé de Djos Larose. En cette qualité il a eu occasion de recevoir parfois nos compliments, et c'est sans doute pour nous remercier qu'il agit ainsi à notre égard. Mais nous pouvons l'assurer que nous allons prendre des mesures pour le récompenser comme il le mérite.

Bientôt maître Lecourt vous aurez notre opinion sur votre capacité comme maître de poste et comme architecte de la corporation. Vous ne perdrez rien pour attendre.

NOS FINANCES.

Les finances du Canada sont en si mauvais état; le passif l'emporte tellement sur l'actif, qu'à moins de citer des autorités étrangères à l'appui de cet avis, beaucoup de personnes refusent de croire qu'il en soit ainsi. Les ministres prennent tous les moyens possibles pour augmenter la dette publique mais n'en cherchent aucun pour la payer. Ils ressemblent à ces débiteurs qui ne soutiennent leur crédit qu'en endossant billet sur billet. Mais de même que l'usurier écrase le débiteur individuel, de même aussi un peuple débiteur ne trouve point grâce devant ses fournisseurs. La banqueroute et la ruine attendent l'un et l'autre.

Le 'Daily News' de Londres contient ce qui suit à l'appui de ce qui précède :

"Depuis trois semaines un autre placement de bons du gouvernement canadien au montant de £300,000 à £350,000 a été fait sur le marché monétaire de Londres. Ces bons deviennent rachetables dans 25 ans; l'escompte alloué sur l'instalement portera le prix d'issue à 100 pour cent, et le prix actuel est 110 1/4 à 110 3/4. Le premier dividende sera payable le 1er janvier prochain. Considéré par rapport au revenu, la dette du Canada est déjà très lourde, et l'empressement du gouvernement à l'augmenter ne diminuera certainement pas tant que de nouvelles émissions de débentures pourront être ainsi promptement et secrètement arrangées."

RETOUR DU MAIRE LANGEVIN.

On annonce que le maire Langevin doit être de retour à Québec samedi prochain, et qu'il se propose de convoquer au sujet du chemin de fer du Nord, une assemblée générale des citoyens pour leur soumettre les conditions exigées par le capitaliste anglais qui a consenti à devenir le fournisseur de Baby. Bien que nous ne puissions aucunement croire à ces belles promesses, nous attendrons encore un peu pour en démontrer la valeur. Quand on a affaire au maire Langevin il faut voir pour croire.

NOUVEAU JOURNAL.

Un nouveau journal intitulé 'The Gridiron' (Le Gril) et publié en langue anglaise comme l'indique son titre, nous a été adressé. Le rédacteur paraît un écrivain d'un talent tout à fait *humouristique*; et pour peu qu'il entretienne le feu au même degré d'intensité qu'au dernier numéro, beaucoup d'individus peuvent s'attendre à se voir mettre sur le gril.

En attendant gaiment que notre tour arrive, nous souhaitons au 'Gridiron' un succès proportionné à son mérite. Le 'Gridiron' se publie à Québec et se vend chaque samedi, chez monsieur P. Sinclair.

UN UKASE.

"Un avis du gouvernement émané du département des terres de la couronne prévient les colons qu'ils doivent payer leur arrérages avant le 1er septembre, sous peine d'expropriation. On y voit de plus que le nouveau règlement contenu dans l'ordre en conseil du 10 janvier dernier sera strictement observé.

"Cette mesure nous semble plus funeste et plus impolitique encore que l'impôt des journaux.

"Il faut, en vérité, que nos finances soient dans un état bien précaire, bien déplorable, pour qu'un gouvernement ait recours à des contributions aussi extraordinaires, dans les circonstances actuelles.

"Aujourd'hui ce sont les défricheurs de l'intelligence qu'une loi inintelligente frappe sans remords, demain cette même loi va atteindre les défricheurs du sol.

[L'Ami des Campagnos.]

LA LOI POSTALE.

"On ne peut se le dissimuler, et il nous